

# Journées de formation en droit des étrangers

à destination des intervenants  
de services de première ligne des ASBL

03/03/2020 & 21/04/2020

## Présentation :

Vous êtes travailleur ou travailleuse social(e) confronté(e) dans votre pratique à des questions en lien avec le droit des étrangers ? Vous souhaitez acquérir des connaissances de base dans ce domaine? L'ADDE vous propose deux journées de formation théorique et pratique sur l'introduction au droit de séjour et l'introduction au droit au regroupement familial. Ces journées de formation sont prévues pour un groupe de 15 à 25 personnes. Après une matinée théorique, nous vous proposerons une après-midi pratique afin d'assurer une intégration concrète de la matière.

## Programme :

Mardi 3 mars 2020

### Introduction au droit de séjour des étrangers en Belgique

L'objectif de cette journée est de permettre à chaque participant d'acquérir une vision globale des différents titres de séjour afin de permettre à tout professionnel en contact avec la population étrangère ou d'origine étrangère d'acquérir les bases juridiques nécessaires à l'orientation de ces personnes. La matinée est réservée à la présentation théorique de la matière. Les questions suivantes y sont abordées : Qu'est-ce que le droit des étrangers ? Quelles sont les situations dans lesquelles il est possible d'obtenir un séjour en Belgique et selon quelles procédures ? Quelles sont les autorités compétentes ? Quels sont les principaux documents et titres de séjour et à quoi correspondent-ils ? L'après-midi est quant à elle consacrée à la résolution de cas pratiques en petits groupes avec une mise en commun générale. Tout au long de la journée, les participants seront invités à faire part de leur expérience professionnelle afin de « coller » au maximum la théorie à la pratique.

Mardi 21 avril 2020

### Introduction au regroupement familial

L'objectif de cette journée est de permettre à chaque participant d'acquérir une vision globale du droit au regroupement familial. La matinée est réservée à la présentation théorique de la matière. Les questions suivantes y sont abordées : Qui peut se faire rejoindre en Belgique, par qui et à quelles conditions ? Seront également abordées les distinctions entre le regroupement familial des ressortissants de pays tiers, des Belges et des Européens. L'après-midi est quant à elle consacrée à la résolution de cas pratiques en petits groupes avec une mise en commun générale. Tout au long de la journée, les participants seront invités à faire part de leur expérience professionnelle afin de « coller » au maximum la théorie à la pratique.

## Informations pratiques :

### Droits d'inscription :

Les droits d'inscription sont de 50 € par journée de formation (syllabus et lunch inclus).

L'inscription ne sera effective qu'à la réception du paiement. Veuillez indiquer la référence « intro séjour 2020 + date(s) + nom de la personne inscrite ». Une facture acquittée vous sera envoyée ultérieurement.

**S'inscrire à la formation**

### Lieu de la formation :

ADDE - 4<sup>e</sup> étage (salle de réunion)  
22, rue du Boulet, 1000 Bruxelles

**Accès :** métro : 1 et 5 (arrêt S<sup>te</sup> Catherine) ;  
bus : 29, 66 et 71 (arrêt de Brouckère) ;  
tram : 3 et 4 (arrêt Bourse).

**Horaire :** 9 h 30 à 16 h 30  
Accueil à 9 h 15

### Contact :

Rue du Boulet, 22 - 1000 Bruxelles  
Tél : 02/ 227 42 42  
Fax : 02/ 227 42 44  
Email : [sylva.dersin@adde.be](mailto:sylva.dersin@adde.be)



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

